

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES

le 4 décembre 2014

la  
cgt



BLIQUE  
DE L'EST  
DU NORD

RETRAITE A 60 ANS

WANTED  
GOLD-OF-ICE  
DES RETRAITES

AVANT S  
RETRAITE

Avec la CGT,  
par la lutte et par le vote,  
**CHANGEONS LA DONNE!**

ÉLECTIONS  
FONCTION  
PUBLIQUE  
VOTONS  
la  
cgt  
4 DÉCEMBRE 2014

Scrutin n° 800  
CT-SPIP

**COMITÉ TECHNIQUE**  
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES  
D'INSERTION ET DE PROBATION

**La (re-)création d'un comité technique dédié aux SPIP est une grande victoire pour la CGT ! Notre organisation a porté avec succès cette revendication auprès du ministère et dans toutes les instances de dialogue social existantes. Organisation syndicale majoritaire, seule la CGT est en capacité de déployer une telle mobilisation sur tout le territoire. Son poids, c'est sa force, la force la mieux à même de porter la voix des terrains et de tous les professionnels des SPIP !**

## LE CT-SPIP

**Comité technique des services pénitentiaires d'insertion et de probation**

Le rétablissement d'un comité technique dédié aux SPIP est une grande victoire pour la CGT ! Notre organisation a porté avec succès cette revendication auprès du ministère et dans toutes les instances de dialogue social existantes. Organisation Syndicale majoritaire, seule la CGT est en capacité de déployer une telle mobilisation sur tout le territoire. Son poids, c'est sa force, la force la mieux à même de porter la voix des terrains et de tous les professionnels des SPIP !

Les comités techniques sont consultés sur les questions et projets de textes relatifs :

- ✓ A l'organisation et au fonctionnement des services
- ✓ Aux effectifs, des emplois;
- ✓ Aux statuts et à l'échelonnement indiciaire ;
- ✓ Aux évolutions technologiques et de méthodes de travail et à leur incidence sur les personnels ;
- ✓ A l'indemnitaire et de critères de répartition y afférents ;
- ✓ A la formation ;
- ✓ A l'insertion professionnelle ;
- ✓ A l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations ;
- ✓ A l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail,

La CGT est impatiente de siéger au CT-SPIP qui sera le lieu légitime pour évoquer les questions qui intéressent nos services. Plus que jamais, une instance qui concerne à 100% les SPIP s'impose ! La CGT se félicite que l'administration reconnaisse par

ce biais la spécificité de nos services, et les différencie des établissements pénitentiaires. Nous ne pouvons être regardés selon le même mode de gestion, et nous aurons à cœur d'en faire l'instance politique qui permettra de débattre de l'organisation des services, des programmes, de la santé et des conditions de travail de ses agents, du temps de travail, de la formation initiale et continue, du sens, des missions et des métiers du SPIP, de la déontologie, etc... Préservons nos acquis et gagnons-en de nouveau !

La CGT se bat pour que la technologie ne soit pas le levier d'une standardisation des pratiques et d'un fichage généralisé des publics. La CGT a fait annuler la circulaire DAVC par le Conseil d'Etat. L'administration ne pouvait s'affranchir de l'avis du comité technique, nous saurons le lui rappeler!

La CGT se bat pour que soit prise en compte la dimension sociale et éducative du travail. Elle ne souhaite pas réinventer la roue, mais ne pas faire fi de son histoire, qui est riche et ne commence pas en 1999 à la création des SPIP ! Elle a compris quelle est la force des professionnels, et de quoi ils se sont nourris pour se construire et finalement s'imposer dans l'Administration Pénitentiaire. La CGT revendique un rapport positif avec le public des SPIP, et souhaite sortir de l'aspect « contrôle social » réducteur et caricatural dans lequel la DAP a voulu nous enfermer. Nous voulons respirer, retrouver un souffle, et nous saurons nous appuyer sur le CT-SPIP pour y parvenir !

### → LE CT : UNE INSTANCE DE NEGOCIATIONS

✓ **La possibilité de négocier des accords :** C'est à partir du résultat de ce vote que seront déterminés les syndicats reconnus représentatifs. Il faudra pour cela avoir au moins un siège au comité technique. Seuls ces syndicats pourront, à ce titre, participer à des négociations. Cela permet la négociation d'accords sur la plupart des sujets intéressant la vie au travail des agents et ce à tous les niveaux, accords qui, demain, ne seront validés que s'ils sont majoritaires.

#### ✓ La « majorité de blocage » :

En cas de vote défavorable unanime des représentants syndicaux, l'administration est contrainte de procéder à un réexamen du projet. C'est la concrétisation de ce que la CGT affirme depuis longtemps : les personnels exigent que les organisations syndicales s'unissent quand leurs revendications sont en jeu et quand le moment le commande, dans l'intérêt des agents.

**Ces élections vont donc jouer un rôle majeur pour défendre vos missions et faire valoir vos droits. Prolongement de l'action collective, votre vote sera déterminant pour faire vivre le dialogue social, pour obtenir de nouveaux acquis, porter vos revendications !**

**POUR VOTER CGT,  
VOUS DEVREZ VOTER  
POUR LA LISTE SOUTENUE  
PAR LE SIGLE :  
LA CGT**



**LE 4 DÉCEMBRE 2014  
PAR LA LUTTE ET PAR LE VOTE  
AVEC LA CGT  
CHANGEONS LA DONNE**

**La CGT, c'est une confédération de syndicats qui regroupent 800 000 salariés, c'est une structure solide à même d'intervenir sur toutes les composantes du travail, et en tout lieu du pouvoir. Nous savons nous appuyer sur cette solidité, sur son réseau, et sur la formation dispensée aux élus.**

**Aujourd'hui, la CGT au sein des SPIP est organisée en syndicats locaux, au plus près des terrains et des réalités de travail. Ceux-ci sont responsables, et prennent leur destin en main. Ils constituent le réseau de travailleurs dont les élus au CT-SPIP sauront se nourrir, et obligeront à sortir de l'entre soi. Cette représentativité, c'est notre atout majeur, et ce pourquoi le vote CGT est celui de chacun, c'est-à-dire celui de tous !**

# NOUS REVENDIQUONS POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DES SPIP !



**A l'heure où plane plus que jamais la délégation de nos missions de service public, où se profile une privatisation au profit du secteur associatif, il est plus qu'urgent d'affirmer le caractère régalien des missions des SPIP.**

- ◆ L'établissement d'un ratio de 50 personnes prises en charge par travailleur social ;
- ◆ L'établissement d'organigrammes de référence par antenne ;
- ◆ L'instauration d'un taux de calcul pour la compensation des besoins du service (TCCBS) permettant de pallier les congés formation, maternité, longue maladie, etc. ;
- ◆ Le passage en catégorie A type pour les travailleurs sociaux qui correspondrait aujourd'hui à une juste reconnaissance de leur métier et de ce qu'ils font déjà ;
- ◆ Des moyens humains et matériels, et des lignes de crédit pour des budgets d'insertion dignes d'un service public respectable et respecté ;
- ◆ Une formation continue de qualité, qui permette réellement d'évoluer tout au long de la carrière, et qui ne consiste pas à se former pour répondre aux injonctions de l'administration ;
- ◆ Pour les cadres une véritable professionnalisation et un repositionnement dans leur rôle d'appui technique ;
- ◆ Pour les personnels administratifs : une reconnaissance des compétences et des spécificités relatives à chaque poste ;
- ◆ Pour les surveillants PSE : une remise à plat des chartes des temps qui demeurent insupportables pour les collègues et une harmonisation nationale des fiches de poste ;
- ◆ Pour les assistants sociaux : une clarification des missions contenues dans la fiche de poste des AS en SPIP ;
- ◆ Pour les psychologues, la création d'un corps unique de psychologues d'Etat, sans article 10, avec un temps FIR et un respect de leur éthique professionnelle ;
- ◆ L'instauration d'espaces d'échange autour des suivis : supervision, analyses des pratiques, formations internes ;
- ◆ Des organisations de service négociées avec les personnels qui intègrent la question de la santé au travail ;
- ◆ Une répartition équitable de la charge de travail au sein des services sur la base de critères clairs et transparents ;
- ◆ Le respect du temps de travail et des chartes des temps : c'est à *Origine* de s'adapter aux textes réglementaires et aux réalités des temps de travail et non l'inverse ;
- ◆ Une véritable gestion des services ressources humaines digne de ce nom dans les SPIP ;
- ◆ Des méthodes de travail ouvertes sur le droit commun et en prise réelle avec les besoins des publics pris en charge par les SPIP, avec une conception progressiste de la justice ;
- ◆ Une réflexion sur la pluridisciplinarité dont le préalable est la création des conditions favorables à la mise en place d'équipes pluridisciplinaires dans les SPIP, dont l'action doit exclusivement porter sur la réponse aux besoins des publics pris en charge.



## LA CGT : UNE ORGANISATION SYNDICALE ANCRÉE DANS LA LUTTE !

### 2008, UNE MOBILISATION HISTORIQUE POUR UNE REVALORISATION

Le 5 juin 2008, plus du tiers de la profession est dans la rue. La mobilisation des services, largement portée par la CGT, oblige l'administration à retirer son projet initial de réforme statutaire, qui n'accorde aucune revalorisation. Suite à la rédaction d'un accord qui brade nos missions contre une revalorisation qui reste insatisfaisante, la CGT refuse la signature du protocole de 2009, et maintient la pression sur le statut et les missions.

### 2011 : UN MOUVEMENT DE FOND SUITE A « L'AFFAIRE DE PORNIC »

Le mouvement large et unitaire des personnels de la Justice permet de rétablir la vérité face aux mensonges de Sarkozy. La manifestation unitaire du 29 mars 2011 est une démonstration de force des personnels de la Justice, à laquelle la CGT contribue largement.

### 2012-2014

La lutte et la victoire contre le DAVC, la mobilisation contre *Origine*, l'abrogation du jour de carence dans la fonction publique, le maintien des antennes SPIP à Lure, Péronne, Abbeville, ... l'absence de segmentation des suivis, la mobilisation massive et victorieuse contre la privatisation de la probation; les créations d'emplois, la bagarre pour la reconnaissance d'un ratio de prise en charge par travailleur social, le combat contre la pré-affectation. Autant de luttes menées par la CGT à vos côtés, pour défendre nos conditions de travail, nos droits, nos missions, et obtenir de nouveaux acquis.

La CGT se bat sur le terrain du métier, impose son approche socio-éducative et son idée d'une probation humaniste hors des sentiers rebattus de l'expertise criminologique. C'est pourquoi il est important de continuer dans cette voie, car c'est celle de l'avenir de nos professions et de nos services !

## UNE AUTRE POLITIQUE...

Nous refusons les choix politiques adoptés en matière de politique pénale de 2002 à 2012. Ces politiques répressives criminalisent les catégories sociales les plus précaires et favorisent une extension du filet pénal.

Le changement d'orientation politique depuis 2012 ne va pas assez loin ! Certes, nous saluons une certaine volonté politique de rompre avec un emballement législatif sécuritaire propre aux lois votées sous Sarkozy. Pour autant, la réforme pénale adoptée cette année reste largement en deçà des espérances. En effet, elle ne permet pas d'atteindre l'objectif qui était de faire de la prison l'exception et la peine de probation le principe, objectif nécessitant un renversement idéologique. Le Parlement a adopté un texte sans réel équilibre ni cohérence d'ensemble et surtout sans grande portée politique. La CGT le martèle : sans courage politique, le gouvernement et le parlement se sont perdus dans un nouvel empilage législatif qui manque d'ambition et qui ne se donne pas les moyens de la réussite.

Pour les SPIP, notre rôle, nos missions ne doivent pas s'inscrire dans un contexte d'illusion du risque zéro, où la recherche de neutralisation du risque de récidive prend le pas sur l'accompagnement socio-éducatif. Aujourd'hui, seules les logiques de gestion de flux et d'objectifs statistiques dénués de sens orientent et organisent les SPIP. Nous refusons de devenir des machines à produire en série de l'aménagement de peine servant de variable d'ajustement au désengorgement des prisons. Nous refusons de nous borner à simplement constater des situations sans aucune possibilité d'intervention et surtout nous revendiquons de pouvoir donner du sens à nos actes professionnels.


## NOUS DONNER DES MOYENS ET RÉINTRODUIRE DU SENS

Face à une administration qui n'est pas en manque d'imagination quand il s'agit d'inventer des systèmes toujours plus bureaucratiques nous savons tous que l'essentiel est ailleurs.

Nous savons que la question de la charge de travail est aujourd'hui plus que jamais centrale. Nous mesurons les dégâts causés par la pré-affectation sur la qualité de la formation et sur l'état des services. Nous savons qu'il y a urgence à abandonner ce système désastreux. Nous savons qu'il y a urgence à mettre en place un « management » alternatif. Nous savons que sans les budgets d'intervention nécessaires, notre marge de manœuvre est restreinte. Nous savons qu'il faut replacer les personnes suivies au centre de notre intervention. Nous savons qu'il faut réaffirmer notre identité professionnelle, qui ne peut s'affranchir de l'accompagnement socio-éducatif indispensable à l'individualisation de la peine.

### LES CANDIDATS DE LA CGT AU CT SPIP

1	Sarah SILVA-DESCAS	CPIP SPIP 94
2	Morgan LABEY	CPIP SPIP 35
3	Nicolas PAGÈS	CPIP SPIP 54
4	Yoon ESTIENNE	ASS SPIP 26
5	Pierre-Yves LAPRESLE	CPIP SPIP 13
6	Laurent LALLART	Svt SPIP 59
7	Églantine BOURGOGNON	CPIP SPIP 47
8	Pascal MOCHEE	CPIP SPIP 974
9	Emily BOISEAU-HER	CPIP SPIP 77
10	Julien MAGNIER	CPIP SPIP 80
11	Nadia PERILLAUD	CPIP SPIP 16
12	Benjamin BONS	CPIP SPIP 14
13	Isabelle NAUD	SA SPIP 85
14	Damien GOURSAUD	CPIP SPIP 16
15	Delphine COLIN	CPIP SPIP 92
16	David JUSTAL	CPIP SPIP 31



**Voter CGT c'est voter pour une force syndicale puissante et combative. C'est construire le rapport de force, avec tous les salariés, pour résister aux attaques du gouvernement.**



**LE 4 DÉCEMBRE 2014  
PAR LA LUTTE ET PAR LE VOTE  
AVEC LA CGT  
CHANGEONS LA DONNE**

**POUR VOTER CGT,  
VOUS DEVREZ VOTER  
POUR LA LISTE  
SOUTENUE PAR LE SIGLE:  
LA CGT**